

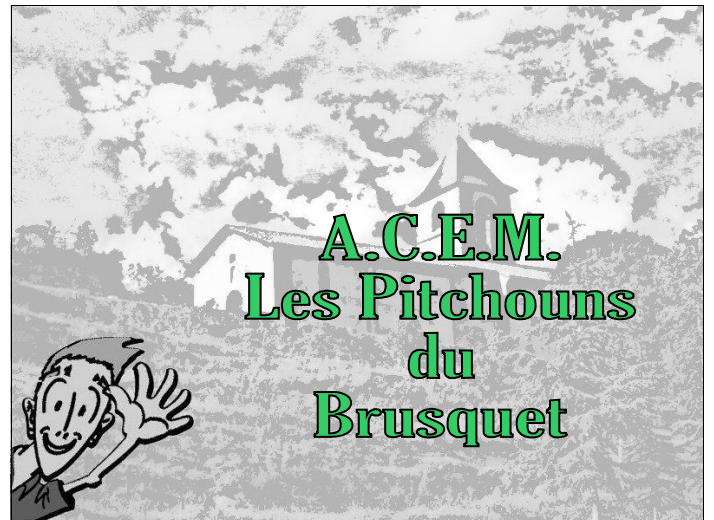


**MAIRIE de LE BRUSQUET**

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

# "Les Pitchouns du Brusquet"

**Accueil  
Collectif  
Educatif  
de Mineurs**



## **PROJET PEDAGOGIQUE 2010/2011**

# ◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆ **Sommaire** ◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

## **I) Le Contexte de l'Accueil Collectif Educatif de Mineurs**

- 1) l'implantation**
- 2) Le Public accueilli**
- 3) L'équipe d'animation**
- 4) Conditions d'inscriptions**

## **II) Les Objectifs de l'accueil**

- 1) Rappel des Objectifs Généraux**
- 2) Les Objectifs Pédagogiques**

## **III) L'Evaluation**

- 1) Ce que l'on vérifiera**
- 2) La méthode**

## **IV) Fonctionnement de l'accueil**

- 1) Règles de vie**
- 2) Organisation**
- 3) Journée type**

## **V) Conclusion**

# **I) Le Contexte de l'Accueil Collectif Educatif de Mineurs**

## **1) l'implantation**

- L' A.C.E.M. se situe en périphérie du village à proximité de la mairie, en face de l'école. Il occupe les locaux scolaires et deux salles municipales. Il est proche d'équipements sportifs (sentiers pédestres, parc forestier, parcours sportif, aires de détente, stade) et culturels (Bibliothèque).

- Il regroupe trois accueils : les mercredis et durant les vacances scolaires, le périscolaire, et la restauration scolaire.

L'A.C.E.M. pourra bénéficier de toutes les installations ludiques implantées sur les communes limitrophes, comme Draix avec son site de canyoning, comme Prads avec son activité de Vol à Voile et également avec la ville de Digne Les Bains, par son plan d'eau surveillé, sa piscine en eau chaude, son cinéma, son skate Park, son golf et ses sites d'escalade.

## **2) Le Public accueilli**

Comme défini dans le projet éducatif l'accueil s'adresse :

- en périscolaire aux enfants âgés de 3 à 12 ans (accueil des 3-6 ans séparé des 6-12ans)
- les mercredis et les périodes de vacances aux enfants de 4 à 12 ans.

La capacité d'accueil est de 50 enfants en Périscolaire et de 35 enfants en accueil Extra-scolaire.

## **3) L'équipe d'animation**

L'équipe est composée d'un directeur titulaire Du BEATEP AS.VL.(depuis 1992), d'une animatrice titulaire du BEATEP AS.VL.(depuis 2007) de deux animateurs titulaires du BAFA (depuis 1995 et 2005) et d'un stagiaire en formation BPJEPS.

Les ATSEM de l'école participent également à l'accueil des tout petits dans le cadre périscolaire.

Deux personnels de service assurent la mise en place de l'espace de restauration scolaire et le nettoyage des locaux.

Durant les périodes de vacances des stagiaires BABAAT et BAFA pourront être intégrés à l'équipe.

La répartition des animateurs sur l'accueil s'effectue en fonction des inscriptions, dans le respect des normes d'encadrement.

Les animateurs stagiaires font partie intégrante de l'équipe durant leur période de stage.

## 4) Conditions d'inscriptions

- L'inscription de l'enfant est effective dès la réception du dossier d'inscription complet et dument remplis. Elle est obligatoire quel que soit l'accueil fréquenté.
  
- Pour l'accueil des mercredis et vacances Les inscriptions se font dans les locaux de l'A.C.E.M. pendant les horaires définis dans le règlement intérieur. Les lundis, Mardis, Jeudis, et Vendredis de 7H30 à 9H et le mercredi de 8H30 à 12H.
  
- Le mercredi 4 formules d'inscriptions sont proposées : (le matin, le matin avec repas, l'après-midi, et la journée).  
Pendant les vacances uniquement en journée.
  
- Le montant de participation des familles est variable selon leurs lieux de résidence et la formule choisie.
  
- Le nombre de places étant limité, il est arrêté trois priorités d'inscription définies de la façon suivante :
  - a) Sont de première priorité tous les enfants domiciliés sur la commune et ayant l'âge requis.
  
  - b) Sont de deuxième priorité tous les enfants ayant l'âge requis domiciliés sur le canton et en fonction des places disponibles.
  
  - c) Sont de troisième priorité tous les autres enfants ayant l'âge requis et en fonction des places disponibles.

## II) Les objectifs de l'accueil

Les objectifs décrits ci-après s'appuient sur le projet éducatif de l'accueil.

A partir du diagnostic, qui prend en compte les caractéristiques du public et le contexte local l'équipe aura en charge de mettre en place une organisation et un fonctionnement adapté ainsi qu'un programme d'activité qui correspond aux attentes des enfants et des familles et qui participe au développement de l'enfant et à la construction de sa personnalité.

### 1) Rappel des Objectifs Généraux

#### ◆ **Développer un regard critique et préserver le libre arbitre**

Le rôle de l'accueil en lien avec tous les acteurs éducatifs de la vie de l'enfant que sont la famille, l'école, les associations... est de permettre à l'enfant de se développer dans de bonnes conditions. Ce développement est aujourd'hui parasité par un « matraquage » d'informations et de messages induits. Les médias prennent de plus en plus de place dans notre vie, il est désormais impossible d'échapper à la publicité. Notre liberté de choix s'en trouve considérablement altérée et celle des enfants encore davantage car ils le subissent depuis leur plus jeune âge. Vu qu'il paraît difficile de les priver de la télévision ou de l'internet, sans frustration légitime, il nous apparaît essentiel de leur apporter un regard critique sur l'image et ainsi participer à préserver leur libre arbitre. Cette dimension sera présente tout au long du programme d'activités.

***"A force d'appeler ça ma vie je vais finir par y croire. C'est le principe de la publicité." - Samuel Becket***

#### ◆ **Développer l'autonomie et la responsabilisation.**

L'enfant doit pour se construire dans de bonnes conditions apprendre à se prendre en charge au fur et à mesure de son évolution. Lui permettre d'accéder à plus d'autonomie c'est le rendre acteur de ses choix, c'est le responsabiliser dans ces actes.

Le programme d'activité incitera dès que possible les enfants à l'autonomie en facilitant la prise d'initiative, en leur donnant des responsabilités en fonction de leur âge et de leur maturité. Mais également en les impliquant au maximum dans le choix et la mise en place de leurs loisirs.

#### ◆ **Développer l'imaginaire, la créativité et la connaissance.**

L'enfant possède naturellement un esprit créatif qu'il est important de préserver et de laisser s'exprimer. Favoriser son expression, c'est faire prendre conscience aux enfants, qu'ils possèdent de nombreux talents et ainsi accentuer leurs confiances en eux. Multiplier les moments de liberté créative c'est laisser l'imaginaire s'installer, c'est leur permettre de partager leurs univers respectifs. Les activités mises en place laisseront une grande place à la créativité et à la valorisation de leurs talents.

### ◆ **Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant**

L'équipe d'animation doit veiller à mettre les enfants dans des conditions de sécurité optimale. Quelles que soient les activités choisies l'équipe doit veiller au respect de la réglementation, et s'assurer de la compétence des intervenants. Pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions il est primordial de prendre en compte l'âge des enfants, de respecter leur rythme de vie, d'être à leur écoute et attentif à leur état physique et moral. Une attention particulière sera donnée à la propreté et l'hygiène pendant les activités et après le passage aux toilettes.

Une relation privilégiée entre les enfants, les familles et l'équipe d'animation doit être présente en permanence afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

### ◆ **Développer la socialisation**

Les accueils collectifs de loisirs sont particulièrement adaptés au développement de la socialisation chez l'enfant. Le jeu est un révélateur de la personnalité, l'enfant s'exprime plus facilement par le jeu qui fait partie de son univers. C'est un espace privilégié qui permet d'aborder des thèmes tels que le respect, l'entraide, le droit à la différence, la solidarité... dans un contexte ludique.

De plus La différence d'âge et la mixité sociale que l'on retrouve dans les accueils forment un cadre propice à l'échange et à la découverte.

L'équipe d'animation doit prévoir un moment d'analyse avec les enfants dans toutes les activités et veiller à donner à chacun la possibilité de s'exprimer. Il pourra ainsi plus facilement trouver sa place dans le groupe. Le programme proposé doit également comporter des moments de séjour favorisant l'apprentissage de la vie en collectivité.

L'organisation de l'accueil doit permettre un moment d'échange avec les familles à la fin de la journée.

### ◆ **Éduquer à la citoyenneté**

La citoyenneté s'exerce au travers de droits et devoirs communs à tous, mais elle n'est possible que dans le respect de la liberté individuelle. Elle est indissociable de la participation à la décision politique et doit respecter la liberté de penser. Réunir les conditions à l'exercice de la citoyenneté c'est garantir à tous l'éducation, l'accès aux savoirs et à l'information sans entraves.

L'équipe d'animation favorisera le débat entre les enfants dans les choix d'activités, la résolution des désaccords, l'organisation des espaces ...

## **2) Les Objectifs Pédagogiques**

### ◆ **Éduquer à l'image**

- Sensibiliser les enfants à l'influence de la publicité dans nos choix par la mise en place de jeux utilisant différents médias (jeux de mémoires, jeux de stratégies, activités manuelles...).

- Les sensibiliser au pouvoir de l'image (utilisation de la même image dans différents contextes, trucages vidéo...).

## ◆ **Valoriser et exploiter L'environnement proche et le patrimoine local,**

- Faire découvrir aux enfants la richesse de leur village.

La situation géographique de la commune, et ses ressources naturelles, économiques, culturelles, patrimoniales et environnementales en font un lieu de vie privilégié qu'il faut mettre en valeur. Il est important de promouvoir auprès des enfants ce splendide cadre de vie car ils en seront sans doute les futurs « gardiens ». (visites des sites culturels et architecturaux, rencontres avec les anciens du village, sortie découverte de la faune et de la flore....)

## ◆ **Éduquer à l'environnement**

- Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement par différentes approches :

- 1) scientifique (décomposition des déchets, modification des espaces naturels, recyclage...)
- 2) artistique (land art, collages d'éléments naturels...)
- 3) ludique (jeux de sociétés, fabrication de jeux...)
- 4) citoyenne (tri des déchets, économie d'énergie...)

## ◆ **Valoriser les différentes cultures**

- Comprendre le monde qui nous entoure facilite l'harmonie entre les peuples. C'est en posant des regards différents sur une même réalité que l'on invente des solutions durables.

- Sensibiliser les enfants aux cultures du monde et à la richesse de la différence.

Faire découvrir aux enfants différents peuples, leurs modes de vie, leurs valeurs, leurs traditions. Par la mise en place d'activités d'expression (atelier de percussions, atelier théâtre, atelier de lecture, atelier cuisine) de sorties (exposition de peintures, spectacles...)

## ◆ **Créer du lien entre les générations**

- Multiplier les échanges entre les enfants et les anciens et ainsi faciliter leurs compréhensions mutuelles.

- Valoriser les anciens qui sont la mémoire du village et les enfants qui en sont l'avenir.

- Sensibiliser enfants et anciens à la complémentarité de leurs richesses respectives.

Par la mise en place du dispositif « lire et faire lire » autour de la lecture pendant le temps périscolaire et en développant les rencontres avec le club « Les aînés de Lauzières » (repas, loto...).

## ◆ **Sensibiliser à la surconsommation et à la dictatures des marques.**

- Les modes de consommations que nous connaissons sont orchestré par la publicité et la « dictature des marques ». L'équipe d'animation sensibilisera les enfants sur les difficultés à exercer son libre choix.

## ◆ **Développer le lien social.**

- Associer les différents partenaires (Famille, École, Associations...) à la vie de la structure est une nécessité. Apprendre à se connaître et mettre le dialogue et l'échange au centre de la relation favorise la compréhension mutuelle. Chacun a une connaissance de l'enfant différente et complémentaire. Partager les expériences permet d'appréhender l'enfant dans sa globalité tout en tenant compte de son particularisme.

# III) L'Evaluation

- L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens.  
Elle permettra de vérifier la pertinence, l'efficacité, la conformité avec les intentions décrites dans le projet éducatif

## 1) Ce que l'on vérifiera

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Les objectifs proposés étaient-ils adaptés au public accueilli ?
- Y a-t-il une cohérence entre les objectifs, la démarche et les moyens matériels et humains mis en œuvre

## 2) La méthode

- un temps de réflexion et de concertation entre le directeur et l'équipe d'animation sera mis en place une fois par semaine sous forme de réunion bilan
- un temps de discussion et d'échanges réunissant la totalité du service sera également mis en place une fois par mois.
- un temps de discussion avec les enfants sera formalisé à la suite des activités et de manière informelle dès que possible.
- un temps d'échange avec les familles sera mis en place :
  - a) sous forme de réunion avant les départs en séjour
  - b) avant les manifestations (fête de Noël, spectacle de fin d'année) sous formes de bilan oral de l'accueil et après par des discussions informelles
  - c) selon leur disponibilité chaque jour à l'arrivée ou au départ des enfants.

# **IV) Fonctionnement de l'accueil**

## **1) Règles de vie**

- Les enfants sont associés à leurs mise en place, elle décrivent ce que chacun s'engage à faire et respecter. Elles peuvent évoluer en fonction du type d'accueil. Elles sont décrites dans le règlement intérieur de l'accueil.

## **2) Organisation**

### ➤ les activités

- Les animateurs mettent en place les programmes d'activités, en concertation avec le directeur dans le respect des objectifs définis. Les animateurs stagiaires seront associés à la mise en place des programmes. Les animations sont décidés en équipe en fonction des souhaits des enfants et des compétences particulières des animateurs.

- Une information mensuelle sous forme de brochure sera distribué aux familles et visible en ligne sur le site de la Mairie.

### ➤ Les repas

- Le repas est livré en liaison chaude par un organisme de restauration collective.
- Le service est assuré par deux agents. Les enfants y sont associés lorsque cela est possible.
- Le temps de repas doit être un moment convivial. L'organisation de la salle permet aux enfants de s'installer par affinités par table de 2 ,3 ou 4.
- Les animateurs veillent à maintenir un calme relatif, à une bonne tenue à table, au respect de la nourriture et participent à l'éducation au goût des enfants.

### ➤ L'espace

- Il est aménagé pour permettre un accès autonome des enfants aux matériels éducatif.
- Il comprend :
  - un espace aménagés propice à la rêverie et la lecture (canapé, meuble bibliothèque...).
  - un espace d'information aux parents et enfants.
  - des lieux d'expressions (jeux, activités manuelles...).
  - un espace de présentation des activités réalisées.
  - des espaces de rangements.

### ➤ Le matériel

- Une partie du budget est alloué chaque année à l'achat de matériel pédagogique. L'accueil dispose d'un caméscope, d'un rétro-projecteur, d'un appareil photo, d'un ordinateur avec une connexion ADSL, de différents matériels sportifs, de divers jeux éducatifs et d'une bibliothèque.

### ➤ Le transport

- La municipalité met à disposition du service le bus scolaire pour la mise en place des sorties des mercredis et des vacances scolaires.

### 3) Journée type

#### ➤ Les Mercredi et vacances

- Accueil échelonné de 7h30 à 9h: activités calmes au choix des enfants.
- A partir de 9h : suivi du programme d'activités entrecoupé de moments de temps libre.
- De 12h à 13h : repas, temps de discussion avec les animateurs
- Après le repas activités calmes au choix des enfants, sieste pour les plus petits.
- A partir de 14h30 reprise du programme entrecoupé de moments de temps libre.
- Goûter vers 16h, temps de discussion avec les animateurs
- De 16h30 à 17h30 : activités au choix.
- Départ échelonné de 17h30 à 18h30.

La durée des activités et des moments de temps libres sont modifiés en fonction de l'âge des enfants présents et de leurs états de fatigue.

#### ➤ En Périscolaire

- De 7h30 à 8h45 : activités calmes au choix des enfants, temps de discussion avec les animateurs
- De 11h45 à 12h15 : jeux libres.
- De 16h45 à 18h30 : ateliers d'expressions ou activités sportives au choix des enfants.
- De 17h à 18h : aide méthodologique aux devoirs(à partir du CE1).
- De 17h à 18h le mardi : atelier de lecture assuré par deux bénévoles de la commune (dispositif lire et faire lire).

\*Les moments de temps libre préservent le droit des enfants à ne rien faire, qui est une respiration nécessaire dans le déroulement d'une journée.

## V) Conclusion

- Ce projet pédagogique sera suivi jusqu'à la fin de l'année 2011. Il s'inscrit dans la continuité du projet précédent.
- Chaque projet de séjour ou projet particulier fera l'objet d'un projet pédagogique propre, en lien avec celui de l'accueil.
- les projets pédagogiques de l'accueil sont consultables directement sur place où par le site internet de la commune.
- Un projet d'activités déclinant les objectifs du projet pédagogiques sera mis en place chaque année (2009-2010/2010-2011).